

6 Société et Culture

**Vie des entreprises/Décorations hier à Sogapresse...
Huit agents honorés**

Y.F.I
Libreville/Gabon

PERSPICACITÉ. Une attitude cultivée par huit agents de la Société gabonaise de presse (Sogapresse). Après respectivement 30 et 10 années de bons et loyaux services, l'entreprise pionnière dans la distribution des journaux et manuels scolaires au Gabon vient d'honorer deux agents de la première heure ou presque. Lesquels agents arborent désormais sur leur poitrine une médaille d'or. Les six autres récipiendaires quant à eux ont eu droit au bronze. Des médailles décernées



Le PCA, l'Administrateur directeur général de Sogapresse et le représentant du ministère du Travail posant avec quelques récipiendaires.

conformément aux dispositions de l'article 11 du Code du Travail en Répu-

blique gabonaise. Représentant la ministre en charge du Travail empê-

ché, le directeur du Travail et de la Réglementation, Luc Agondjo, a rappelé le

parcours évocateur de la Sogapresse qui malgré les affres de la concurrence et des mutations technologiques, continue de tenir la dragée haute. "S'agissant de notre État, Sogapresse participe depuis 1983 à son essor de par son activité économique et voire au-delà, par l'instruction des populations au regard de la spécificité du domaine d'activité qui est le vôtre", a déclaré le représentant du ministère du Travail. L'intervenant a par la suite invité les autres agents à emboîter le pas aux nouveaux décorés. "Je voudrais à cet effet, au nom de l'administration du Travail, vous exhorter, particulièrement les récipiendaires de

la médaille de Bronze dont il reste au moins 20 ans de carrière pour pouvoir bénéficier de la médaille d'or, de vous mettre loyalement au service de votre employeur et de transmettre à vos collègues moins anciens le savoir-faire et le savoir être qui sont les vôtres". Une exhortation partagée par l'Administrateur général de la Sogapresse, Laurent Pintault, qui a invité les nouveaux travailleurs à suivre les traces de leurs dévoués devanciers. Pour joindre l'utile à l'agréable, le personnel et les responsables de l'entreprise ont partagé un cocktail en toute sobriété.

...et à Prima Services

Vingt-cinq employés médaillés de bronze

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

RÉCOMPENSER des années de labeur, d'engagement, de professionnalisme. Voilà tout le sens de la cérémonie de remise de médailles du Travail organisée hier, vendredi 12 juillet 2019, par l'entreprise de sécurité "Prima Services" à l'endroit des employés ayant déjà totalisé 10 à 11 ans de service en son sein. Cette manifestation présidée par le directeur adjoint du Travail et de la Réglementation, Marie Ursule Leckat, s'est déroulée en présence des responsables de cette entreprise, ainsi que des parents et amis des médaillés.



Le directeur adjoint du Travail Marie Ursule Leckat décorant l'administrateur directeur général de Prima Services, Prisca Marguerite Minté mi Ntoutoume. Photo de droite : Médaillés, inspecteurs du Travail et responsables de Prima Services posant à la fin de la cérémonie.

Au total 25 agents dont l'administrateur directeur général de Prima Services, Prisca Marguerite Minté Mi Ntoutoume, ont reçu leur médaille de bronze des mains des inspecteurs du Travail. Un geste ac-

compli en reconnaissance de la fidélité et des efforts sans cesse consentis par les intéressés au rayonnement de Prima Services. "À travers cette cérémonie, c'est votre parcours, votre carrière, votre engagement et votre fidélité à notre



entreprise depuis 10 ans que nous voulons mettre à l'honneur. Si la durée a son importance, la passion et le dévouement dont vous avez fait preuve au service de notre société ont plus de valeur", a souligné le responsable des ressources

humaines, Léonce Ulrich Mindjoudi. Le DGA du Travail a, pour sa part, invité les récipiendaires à considérer leur distinction comme "un retour d'investissement". Avant d'exhorter les uns et les autres à continuer de se

mettre loyalement au service de leur employeur et de transmettre à leurs collègues moins anciens leurs savoir-faire et savoir être. En réponse, les employés décorés ont, à leur tour, témoigné leur gratitude aux responsables de Prima Services, notamment à l'administrateur directeur général Prisca Marguerite Minté Mi Ntoutoume, qu'ils considèrent du reste comme leur mère. Notons que Prima Services est une société de sécurité qui propose à ses clients des solutions de pointe arimées aux standards internationaux dans le domaine de la sécurité physique, électronique, incendie lourd. Créée le 28 août 2006, l'entreprise compte à ce jour 922 employés.

Forces de défenses et de sécurité/Section musique

Une première cuvée baptisée "Marcel Yves Mapangou Moussadji"

Y.F.I
Libreville/Gabon

Trente-cinq musiciens issus de la Gendarmerie nationale, des Forces armées gabonaises, des Forces de police nationale et de la Sécurité pénitentiaire ont reçu, hier, au camp d'instruction de la gendarmerie, leur Certificat technique élémentaire de musique, (CTE) après trois mois de stage.

DURANT 468 heures de travail acharné, étalées sur trois mois, la première promotion CTE Musique option Harmonie Batterie aura acquis les rudiments permettant de jouer les instruments à vent et percussions. Les 35 sous-officiers stagiaires ont reçu des enseignements relatifs à la théorie musicale, le



Vue des officiels ayant pris part à la cérémonie.

solfège chanté, le solfège rythmique, l'éthique et la déontologie, la pratique instrumentale et le sport. Présidant la cérémonie de fin de stage, hier, à Libreville, le chef d'état-major de la Gendarmerie mobile, le gé-

ral Paul Leclercq Malekou a souligné que "(...) Le stage de CTE musique auquel viennent de prendre part les personnels des Forces de Défense et de Sécurité, s'inscrit dans le souci permanent des chefs militaires d'améliorer et de renforcer les capacités



Les différents chefs d'état-major posant avec les filleuls du général Marcel Yves Mapangou Moussadji.

opérationnelles de nos hommes". Et de justifier ce stage en précisant que "les enseignements reçus lors de cette formation viennent résoudre et combler certains manquements techniques constatés dans nos fanfares respectives durant

les parades militaires et honneurs rendus aux hautes autorités". Très honoré, car fils de gendarme ayant lui-même servi dans la section sécurité de la Fanfare de la Gendarmerie et récemment gratifié de la médaille d'honneur

de la Gendarmerie nationale, le commandant en chef des Forces de police nationale, le général Marcel Yves Mapangou Moussadji a exhorté ses filleuls à faire montre de professionnalisme, de rigueur et de discipline pour la suite de leurs carrières.